

Genappe : un projet pour lutter contre la pauvreté infantile

« *Les p'tits Chenapans d'abord* »

Conscient des enjeux et des difficultés rencontrées par les professionnels en contact avec les enfants lorsqu'ils sont confrontés des situations de pauvreté infantile, le CPAS de Genappe a déjà mis en place des événements ponctuels exclusivement ciblés sur cette problématique (ex. : chèques rentrée des classes »). Toutefois, faute de moyens, notre Centre n'a jamais pu tenter l'expérience d'un programme reprenant l'ensemble des intervenants sociaux locaux qui sont directement liés à la pauvreté infantile, comme le présent projet ambitionne de faire. Pour ces différentes raisons, le CPAS de Genappe vient d'introduire un dossier spécifique dans le cadre de l'appel à projet du SPF Intégration Sociale « Les enfants d'abord ». Ce projet ne se veut donc pas exclusivement adressé aux bénéficiaires du CPAS de Genappe.

En effet, l'objectif est bel et bien d'aller au-delà des clivages, afin de permettre aux différentes structures de travailler dans un réel partenariat et de toucher tous les enfants qui en ont besoin. L'apport d'éventuels fonds dégagés par ce projet serait donc l'opportunité d'apporter une envergure inégalée au niveau local dans l'approche de cette problématique.

Le projet a la prétention d'être la pierre angulaire des « *tables rondes contre la pauvreté infantile* » que le CPAS de Genappe a initiées en décembre 2013. Le subside sera utilisé pour l'engagement d'un assistant social à $\frac{3}{4}$ temps pour une durée d'un an. Quatre actions sont poursuivies :

1. Réaliser la coordination des « tables rondes » et favoriser le travail en réseau.

Trois axes ont émergé lors de la première « table ronde » :

- L'accès à la culture et aux sports (vie sociale et culturelle),
- la réussite scolaire
- et enfin la santé et l'alimentation.

Ces thèmes sont des titres « généralistes », qui reprennent des sous-rubriques telles que l'addiction aux écrans, la violence, la restauration d'un lien positif avec l'école, l'image de soi, etc...

2. En plus du travail de coordinateur des tables rondes existantes, il devra évaluer la situation sur la commune, **établir une photographie de la pauvreté infantile** afin d'agir là où cela s'avère nécessaire. Une estimation actuelle chiffre déjà à 300 le nombre d'enfants en situations précaires sur le territoire communal. Or, au travers de ses actions, le CPAS n'atteint actuellement que 80 enfants.
3. Il sera un **facilitateur de communication** entre les différents intervenants. Sa tâche sera similaire à celle d'une « Personne-Relais », sorte de « **délégué communal aux droits de l'enfant** » au niveau communal. Cet assistant social sera l'interlocuteur privilégié des familles en ce qui concerne les questions relatives aux enfants, et également des différents acteurs en contact avec les enfants. Sa connaissance du

réseau social lui permettra d'orienter rapidement les situations vers les intervenants adéquats. Il sera donc amené à être « l'interface » entre le personnel enseignant, le personnel des crèches, les responsables de clubs sportifs et autres intervenants locaux...

4. **Mise en place de formations spécifiques** : une formation/sensibilisation pour le personnel enseignant, de l'accueil extrascolaire et des crèches de la commune sera organisée. Celle-ci traitera de la problématique et visera à permettre de détecter les situations difficiles, de mieux les aborder et d'amener la personne à recevoir l'aide nécessaire dans le respect.

Le projet vise à atteindre les enfants de 0 à 12 ans, qui résident sur le territoire communal et qui sont touchés par la précarité. Il paraît également fondamental d'amener les parents à scolariser régulièrement les enfants dès les maternelles, augmentant ainsi leurs chances d'intégration et de réussite à l'école primaire.

Les partenaires de « *La table ronde contre la pauvreté infantile* » sont associés au projet :

Le CPAS de Genappe, la Ville de Genappe, le CPAS de Nivelles via son Centre de guidance, l'école Saint-Jean, les écoles communales d'Houtain-le-Val, Baisy-Thy, Loupoigne et Genappe, l'académie de musique, la bibliothèque, les ateliers du Léz'Arts, la Maison de la Laïcité Galilée, l'ONE, le SAJ (service d'aide à la jeunesse) de Nivelles, le SPJ (service de protection judiciaire) de Nivelles, l'ASBL Aide Enfants-Familles Brabant Wallon, le SAIE (service d'aide et d'intervention éducative) « Le Traversier », l'AMO « A l'Uche », le PMS Provincial, l'association des médecins généralistes de Genappe, l'association Saint-Vincent de Paul, la maison communale d'accueil « Les Flibustiers », les clubs de football d'Houtain-le-Val et de Ways, ainsi que le responsable du PCS (Plan de Cohésion Sociale) de Genappe.